





sang-froid. Au contraire, ils se livraient, avec l'insouciance de leur âge, à des plaisanteries dangereuses, faisant balancer leur canot, se bousculant et achevant ainsi de perdre le peu de sang-froid qui leur restait.

Arrivé à la hauteur du cours d'Herbouville, le bateau, mal dirigé, heurta violemment contre une des piles d'un moulin appartenant à M. Dubied père, et chavira. Quelques rares passants entendirent à ce moment une immense clameur de désespoir, suivie de cris déchirants : Au secours ! au secours !

M. Paillet, maire de platte, demeurant cours d'Herbouville, 40, et M. Bovère, demeurant quai de Srin, 43, s'empressèrent de mettre un canot à l'eau et de se diriger à force de rames vers l'endroit où se débattaient les six victimes.

En outre, ils rencontrèrent le sieur Eugène Michel, graveur sur bois, qui avait pu nager depuis le cours d'Herbouville jusqu'au pont Morand. Ils le retirèrent et se mirent à la recherche des autres. Mais, hélas ! il était trop tard. Le Rhône avait englouti sa proie. A l'heure où nous écrivons ces lignes, on est sans nouvelles de ces quatre jeunes gens si misérablement perdus.

Une dame C... était arrêtée devant l'ascenseur, à l'admiration. Elle ouvrait la bouche, en signe d'extase, pendant que l'ascenseur montait, et ne sentait pas une main indiscrette qui descendait dans les profondeurs de sa poche et lui enlevait une fiole contenant une somme de trente francs.

Quand l'ascenseur fut en haut, la dame s'aperçut du vol, mais il était trop tard.

Il y a des voleurs pour lesquels tout est bon. S'ils pouvaient enlever les pous Saint-Jean, ils ne se refuseraient pas ce lourd profit.

Samedi soir, vers les huit heures, on a arraché un barreau de fer à la grille d'entrée d'une maison appartenant à M. Barnave, rue Saint-Cyr, 49.

Dans la même nuit, vers les deux heures du matin, des voleurs ont tenté de s'introduire, avec effraction, dans un magasin, situé Grande-rue-Longue, n° 20, et appartenant à MM. Garcia et Co.

Tandis que trois de ces coquins opéraient à l'aide d'un mousquetaire et d'un prisonnier, deux autres faisaient le guet. Les cris : au voleur ! poussés par des voisins les ont fait fuir avant que leur expédition ait eu un résultat plus positif.

Un vol a été accompli au préjudice d'un ouvrier tourneur en chaise, le sieur M... (François). Si l'on en croit sa déclaration, on se serait introduit dans sa chambre, pendant la nuit, et on lui aurait volé soixante francs et trois billets de banque dans la poche de son pantalon, placé au pied de son lit.

Une enquête est ouverte à ce sujet.

La recrudescence des chateaux fait un devoir aux propriétaires de chiens de surveiller plus attentivement ces animaux.

Hier, place Saint-Jean, un garde urbain a tué un chien enragé qui en avait déjà moré plusieurs autres. Le cadavre du chien a été porté à l'école vétérinaire, où l'on a constaté tous les symptômes rabiques.

Lundi soir, à dix heures, un rassemblement considérable s'était formé dans la rue Mercière, au coin de la rue Thomassin. Deux belles de nuit s'injuriaient et se livraient aux passes les plus brillantes à l'aide du riche vocabulaire en usage chez ces dames. Après les injures vinrent les coups. Il serait temps que la police s'occupât sérieusement d'assainir ce quartier, dans lequel il n'est plus possible, passé une certaine heure, de conduire une femme honnête, sans l'exposer à entendre des choses inouïes.

Re-Bourbon, au coin de la rue Sainte-Hélène, les mêmes scènes sont très-fréquentes.

Il ne se passe pas de nuit que la police ne lise des razzias importantes sur les places de Perrache et de Bellecour, parmi les vagabonds couchés sur les bancs.

Hier encore, elle en a arrêté huit, parmi lesquels un repris de justice et un jeune homme porteur d'une clef dite rossignol.

Dans un bouge infect de la rue Monsieur, sur un misérable grabat, un pauvre vieillard, âgé de 62 ans, se débattait dans les derniers râles d'une longue et douloureuse agonie. Un agent de police ayant constaté son état comatose d'indigence, a requis une voiture et a fait conduire ce malheureux à l'Hôtel-Dieu.

La nuit dernière, un voleur s'est introduit chez Mme Vassal, demeurant rue Monsieur, 61, et après avoir fouillé dans toutes les armoires, s'est décidé, ne trouvant rien d'autre à son goût, à comporter une paire de bottines d'homme.

Nous avons raconté hier qu'un enfant égaré avait été hébergé par Mme Blondet. Nous sommes heureux d'apprendre que nos indications ont servi à lui faire retrouver sa famille. L'enfant a été rendu hier à son père, M. Tagon, maître-chauffeur et concierge, quai de Bondy, 17.

La rue de l'Annonciade était en émoi la nuit dernière. Quatre brillants possesseurs de cravates épileptiques et s'amusant à sonner et à frapper aux portes. Tout le quartier était aux tentes. La garde urbaine a pincé ces quatre échevelés et les a logés au poste.

Champion est homme d'imagination. Il a inventé un nouveau moyen d'escroquerie. Se présentant chez des maîtres marbriers, il leur disait qu'il avait des commandes importantes à leur faire exécuter pour un chapeau dans le Forez, dont il dirigeait la construction.

Se présentant également chez des maîtres menuisiers, il faisait entendre à ceux-ci qu'il avait besoin de leurs services pour la construction d'un chalet splendide aux environs de Lyon.

Chez les uns et les autres, lorsqu'il voyait des choses un peu en dehors de la perspective de travaux considérables et rémunérateurs à exécuter, Champion feignait d'avoir oublié son portefeuille et priait qu'on lui prêtât une somme pour lui éviter de retourner chez lui. De cette façon, il est parvenu à escroquer une somme de 300 à 400 francs à une dizaine de personnes.

Jamais on n'a revu Champion dans les maisons où il a fait des emprunts. Telles de ces dupes ont longtemps hésité à le dénoncer. Elles espéraient toujours le voir revenir avec ses devis de chalets et de chaumières.

Champion a promis que des personnes riches de sa famille escroqueraient les victimes de ses habiles escroqueries.

La peine prononcée antérieurement contre le prévenu a été réduite à deux mois de prison.

Lyon, le 8 septembre 1872. Monsieur le rédacteur, En vous remerciant de l'accueil désintéressé que les exposants ont toujours trouvé dans votre estimable journal, nous venons vous prier de publier la liste des candidats devant composer le jury pour la section des machines à coudre.

Extrait du procès-verbal de la séance du 7 septembre, remis au directeur de l'Exposition. Nombre de votants : 23. Ont obtenu la majorité :

- MM. Sueta, fabricant à Paris... 18 voix. Burdet, mécanicien à Lyon... 18. Barriquet père, fab. à Paris... 18. Pascalis, mécanicien à Bourg... 17. Noyes, fab. en Angleterre... 16.

Ces cinq noms, connus par leur compétence, sont sortis de l'urne au scrutin secret, après une troisième séance régulièrement convoquée à l'Exposition, et la publicité la plus large possible.

Le président de la section des machines à coudre, J. DALLY.

Le secrétaire, BERNARD.

Conformément à son programme, le congrès agricole s'est réuni lundi, à 4 heures du soir, dans la salle des concerts de l'Exposition, afin de procéder à l'élection de son bureau et à la fixation de son ordre du jour.

Le général Bourbaki, MM. Cantonnat, préfet de Saint-Victor, député, Carle, président du conseil général du Rhône, Drouyn de L'Huis, de la Loyère, Pasteur, et d'autres notabilités assistaient à cette séance d'ouverture.

Le public était admis librement et gratuitement dans la salle, et 5 à 600 personnes étaient présentes.

La séance a été ouverte par un discours de M. Duseigneur, membre de la commission séricicole. Il a proposé d'être président du congrès M. Drouyn de L'Huis.

Il n'y a pas eu d'opposition dans l'assistance.

M. Drouyn de L'Huis, ayant pris place au fauteuil, a fait un discours d'un caractère presque exclusivement agricole. En fait d'allusions politiques faites par l'ancien membre du conseil privé de l'empereur, nous n'avons retenu que celle-ci : « Notre drapeau a pour devise ces deux mots : travail et conciliation. »

Son discours achevé, M. Drouyn de L'Huis met aux voix une liste de vice-présidents et de secrétaires qui lui ont été présentés.

Acceptés. M. Barge lit ensuite un rapport sur les travaux de la commission viticole et séricicole qui représente, à l'Exposition, la Société des agriculteurs de France ; puis il propose, au nom de cette Société, des remerciements au conseil général et au préfet.

On vote les remerciements. M. Chamecin, professeur à la Martinière, lit un rapport sur les expériences de sériciculture qui ont eu lieu à l'Exposition.

M. Drouyn de L'Huis reprend la parole pour donner connaissance du programme des travaux du congrès, et demande si quelqu'un a des modifications à proposer.

Personne ne demande la parole. Le programme est adopté.

La seconde séance du congrès aura lieu mercredi matin, à 9 heures.

La première a été des moins incidentées. C'est seulement lorsque vint la discussion des traités de commerce que les orateurs vont probablement se passionner.

A la fin de la séance de lundi, M. Cantonnat et M. de la Loyère se sont promenes bras dessus bras dessous dans l'Exposition. Cette intimité a sa signification : en 1869, il y eut un congrès agricole à Lyon ; à l'ouverture de ce congrès, M. de la Loyère fit un discours dans lequel il déclara qu'il plaçait les travaux du congrès sous la protection de la Vierge de Fourvières.

ISÈRE. — Nous empruntons à l'Indicateur de Bourgoin des détails sur l'incendie qui vient de frapper si cruellement la commune de Brangues et que nous avons déjà mentionnée.

« Du à un cas de combustion spontanée du fourrage, le feu s'est déclaré dans la journée du 28, et, favorisé par un vent extrêmement violent, a réduit en cendres 8 à 9 bâtiments composés de maisons d'habitation, granges et écuries, et renfermant une grande quantité de denrées et fourrages de toute nature. »

« Nous osons à peine avouer que les pompiers de Brangues ont été obligés d'abandonner leur pompe au milieu des flammes et qu'ils n'ont pu parvenir à la sauver, malgré les efforts des pompiers de Morsil et de St-Victor, qui s'étaient empressés d'accourir au secours de leurs voisins. »

« Les pertes sont considérables et s'élèvent, dit-on, à 80,000 fr. Quelques maisons seulement étaient assurées ; aussi plusieurs familles se trouvent-elles aujourd'hui sans abri et sans ressources. »

« Une souscription a été ouverte à Bourgoin sur l'initiative de M. Garlot, procureur de la République. »

On lit dans le Réveil du Dauphin : « Si nous sommes bien informés, M. l'abbé Débon, le célèbre auteur de plusieurs brochures contre la Salette, sera à Grenoble vers le 15 courant. »

Il vient, dit-on, s'entendre avec un éditeur pour publier un ouvrage destiné à porter un dernier coup à la Salette, lequel ouvrage sera dédié à Mgr Ginouilhac, archevêque de Lyon. »

HAUTE-SAVOIE. — Le jury des assises a acquitté hier, mardi, M. D'opplier, imprimeur du journal les Alpes, traduit en cour d'assises pour avoir imprimé un pamphlet intitulé : les Brouillons de la société.

M. Depollier était accusé de trois griefs : 1° excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres ; 2° outrage à la morale ; 3° outrage à la religion.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Nous apprenons que la Marotte, un vaillant petit journal de Marseille qui fait chaque semaine une guerre impitoyable aux cléricaux et aux monarchistes de toute nuance, vient d'être dénoncé à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour avoir commis le délit d'outrage à la morale religieuse.

Le gérant et l'imprimeur ont été appelés hier matin devant le jury d'instruction. Espérons que le jury d'Aix s'empressera d'acquiescer à cette petite feuille, qui n'a, en somme, que le tort de combattre les ennemis et les adversaires de la République.

Les intérêts de la ville d'Aix viennent en

core d'être sacrifiés dans la question du chemin de fer direct d'Aix à Marseille. Malgré les vœux unanimes des populations, des corps électifs, du conseil général, le tracé formé par les satrapes de Pajis-Lyon-Méditerranée sera maintenu tel quel.

La compagnie forte des économies d'achats de terrains et de travaux d'art, mais les Aixois resteront autant pour aller à Marseille par Gardanne que par Rognac.

« On verra donc après qu'il n'est pas bon d'avoir comme ministre du commerce un des plus hauts actionnaires de l'illustre compagnie ? »

Nous désirerions bien savoir ce que le tout-puissant M. Heiries, maire d'Aix, a fait dans cette affaire et de quelle façon il a défendu les intérêts de la ville qui l'a élu maire et député ? (Egalité.)

SAÛNE-ET-LOIRE. — Notre confrère, le Progrès de Saône-et-Loire, vient d'être victime d'un vol qui lui raconte ainsi : « Un vol par effraction a été commis dans les bureaux de notre imprimerie, pendant la nuit de samedi à dimanche. »

Au moyen d'un ciseau on levait puissamment les traces sont profondes, les voleurs ont forcé les portes qui ouvrent sur la rue de Gloriette ; la serrure et les targettes ont été brisées.

A l'intérieur, tous les bureaux et la caisse, heureusement vides d'espèces, ont été fouillés, et tout ce qu'ils contenaient a été mis en désordre. Deux tiroirs d'un bureau en chêne, qui ferment à clef, ayant résisté aux pesées, des trous coniques furent pratiqués avec une tarière, et un levier introduit dans ces trous fit éclater les serrures. Ces tiroirs contenaient pour environ 60 fr. de timbres de toutes valeurs qui ont été enlevés, ainsi que deux mandats à ordre dont les voleurs ne peuvent faire usage.

La nuit de samedi à dimanche était sombre, et d'autant plus favorable pour l'accomplissement d'un vol, que la rue de Gloriette et celle des Ebrèches ne sont guère traversées que par les rares piétons qui vont prendre les trains de nuit. M. Land, qui parlait cette nuit-là même en voyage, à 2 heures du matin, n'a rien remarqué ni observé, et le parcours qu'il a suivi étant dans une obscurité profonde.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le sieur Charvel (Clément), âgé de 49 ans, soldat au 90<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Saint-Etienne, revenant de Lyon, lorsqu'il fut accosté par trois individus parmi lesquels il reconnut un homme qui était dans le même wagon que lui.

Arrivés sur la place Fourneyron, ces individus s'offrirent à l'accompagner jusqu'à l'hôtel-de-ville et le firent passer par la rue Neyron.

Dans cette rue, l'un d'eux le frappa brutalement sur la tête et d'un coup de feu lui tira.

Charvel tomba tout étourdi et pendant que ses odieux agresseurs continuaient à le rouer de coups, il cria : A l'assassin, au voleur !

De nombreuses personnes vinrent à son aide ; les malfaiteurs prirent alors la fuite après avoir enlevé au malheureux soldat tout ce qu'il avait sur lui, et se dirigèrent vers la rue de la République.

Les voisins accourus au bruit de la lutte le conduisirent au poste de l'hôtel-de-ville où il reçut les premiers soins.

L'état de ce militaire n'inspire sans doute pas de grandes inquiétudes, car il a été maintenu à l'ambulance du grand quartier de la rue d'Annonay.

Une enquête a été de suite commencée. La police déploie la plus grande zéïvanos pour trouver les coupables. (Stéphanois.)

VAUCLUSE. — Les républicains de Valréas, au nombre de 250 environ, ont voulu marquer le grand anniversaire du 4 Septembre. Ils se sont réunis sous la présidence de M. le maire, qui avait tenu à annoncer à M. le préfet qu'il assumait sur sa tête toute la responsabilité de ce banquet.

Souls une joie profonde s'est montrée sur tous les visages durant ce modeste dîner. Tout le monde a dû conserver cette dignité de soi-même qui caractérise les hommes sérieux, et, nous pouvons le dire sans crainte, ce n'est pas ce qui a fait défaut aux démocrates de Valréas.

Ici, comme partout, d'ailleurs, les républicains demandent surtout une chose : la faculté de se révéler librement certains hommes tant leur rendant justice, certains hommes tant excommuniés qui ont fait cette date mémorable, qui ont créé, qui ont assis sur le trône du peuple cette grande République du 4 Septembre en renversant ces hideux édifices qu'on a appelé pendant vingt ans le gouvernement impérial, « édifice élevé par la peur, dans une des sombres nuits de décembre. »

Nos républicains voulaient encore autre chose : « Fêter un grand principe. — Ils y sont parvenus sans exciter le moindre trouble, le moindre désordre, et tout le monde s'est retiré avec la satisfaction du devoir accompli. »

BOURSE DE LYON 10 SEPTEMBRE

Nous commençons aujourd'hui un Bulletin financier, destiné à tenir nos lecteurs au courant des fluctuations journalières des valeurs pouvant les intéresser, des émissions locales, des placements avantageux et de tous repros, enfin des arbitrages de valeurs entre elles. Nous ferons tout possible pour ne rien laisser échapper à notre attention.

Au lendemain d'un emprunt formidable, dont le succès étonna le monde financier et qui fut accueilli par une prime de 5 francs, le marché a dû liquider les opérations considérables engagées à cette occasion : il l'a fait avec une grande facilité, mais en provoquant une vive réaction dans les cours cotés. Nous en sommes à cette période de faiblesse que durera, sans doute, jusqu'à ce qu'une seconde liquidation ait davantage apuré la situation.

On cote l'emprunt ancien 85 50 et le nouveau à 88 45. Nous engageons vivement le petit capital à profiter des bas cours actuels pour entrer dans une valeur qui offre une des plus solides garanties, celle du pays, et dont le rendement s'élève à près de 6 0/0.

La rente italienne en hausse à 68 90 ; cette reprise serait motivée par le bruit qui court d'un emprunt du gouvernement italien dans le cas, nous nous demandons ce que deviendrait la promesse de M. Sella de ne rouvrir le grand livre de la dette italienne que lorsque le consolidé 5 0/0 aurait atteint le cours de 85 !

Le Lombard d'Autriche ferme à 511. 25, tandis que l'Autrichien, plus offert, tombe à 784. 37 1/2.

Les actions du Crédit Lyonnais avaient de la demande à 740 en liquidation ; par contre, l'offre resta à 742 50 fin courant.

Au comptant, le marché de nos valeurs locales est un peu moins brillant qu'au mois dernier, mais demeure très-actif.

Les valeurs houillères qui, grâce à la hausse non interrompue du prix des houilles, avaient atteint des cours élevés sont un peu plus offertes. La Loire tombe à 245 avec peu d'acheteurs ; le Montrambert à 352 et le Saint-Etienne à 215 sont sans affaires ; enfin le Rive-de-Gier est le plus faible des Quatre-Groupes à 79 50 après 81 50.

Parmi les valeurs métallurgiques, on recherche les actions du Creuzot à 715, de Terrenoire à 390. Fourchambault, qui, grâce à ses approvisionnements de charbons, et à la découverte de nouvelles mines de houille, s'est trouvé dans une excellente position, est vivement recherché à 520 ; Commentry se trouve dans le même cas, mais les vendeurs font absolument défaut.

Boux Dombes 6 0/0 demandés à 475, soit 5 francs de prime, excellent placement que nous recommandons vivement.

En fait d'obligations, il se négocie sur le marché en banque quelques obligations Sarde de 1863 à 208 francs ; on demande les obligations autrichiennes anciennes à 294 et les nouvelles à 283 50.

Le Londres est en reprise de 25 60 à 5 63 le versement ; rien à livrer. L'or offert seulement à 5 50 de prime pour mille.

### DÉPÊCHES

DÉPÊCHES D'HIER SOIR Le Journal officiel, répondant aux attaques contre l'institution du vaisseau-école le Jean-Bart, dit que le dernier examen a justifié amplement le refus du ministre de le supprimer.

La comtesse Dash est morte. DÉPÊCHES DE CE MATIN Paris, 10 septembre, 11 h. 30 m. soir.

On assure qu'un grand commandement militaire régional serait créé à Toulouse et serait confié au général Billot.

M. de Cissé accompagnera demain M. Thiers à Vals-Richer.

M. Thiers a reçu aujourd'hui M. de Bourgoing. M. de Goulard est reparti. M. Pothuau accompagnera M. Thiers au Havre, samedi.

Brest, 10 septembre 1872. Le tribunal a prononcé l'acquiescement pur et simple du père jésuite et de M<sup>me</sup> de Valmont.

PRUSSE Berlin, 10 septembre. M. de Bismark, recevant une députation municipale qui lui remettait le diplôme d'honneur de citoyen de Berlin, a dit : « Il importe que personne ne suppose que l'entrevue des empereurs poursuit des projets politiques particuliers ; aucune intention politique n'y a présidé ; c'est simplement un acte amical. »

ESPAGNE Madrid, 10 septembre. Un accident de railway a eu lieu sur la ligne de Barcelone à Valence hier soir ; 7 morts et 22 blessés ont été déjà recueillis. Le total des victimes n'est encore ignoré.

Une bande de 50 carlistes a incendié hier la caserne de gendarmerie de Salas de los Infantes, province de Burgos, et délivré trois prisonniers. Une colonne de 60 fantassins et 25 cavaliers est partie pour la poursuivre.

Madrid, 11 septembre. Le colonel Hollis, secrétaire particulier de M. de Montpensier, a été arrêté hier à Mérida par la garde civile.

Les journaux ministériels assurent que le gouvernement tient le fil d'une conspiration alphonstiste-montpensieriste, qui menaçait de troubler prochainement la paix publique.

### ÉCHOS

La révélation des boutons d'appel postiches de la Compagnie de Lyon pousse nos crévés au scepticisme.

Hier, le jeune vicomte de T... se trouvait dans le boudoir d'une femme de foyer. Et comme il devenait pressant, la dame fit le geste de se jeter sur le cordon de la sonnette, en s'écriant : — Cessez, monsieur... ou je sonne ! — Des bêtises !... je la connais ! il n'y a pas de ressort !... (Charivari.)

Une épithape cueillie par l'Événement ; A MON ÉPOUX Regrets éternels. O toi, des époux le meilleur, Toi que le ciel prit à la terre, Tu t'étais établi tailleur, Numéro sept, cité Bergère !!! Tu n'is et moi, depuis ta mort, Travaillais avec même zèle Nous ferons toujours notre effort Pour conserver ta clientèle. Un De profonds ! s. v. p.

— Qu'est-ce que son mariage a de flatteur pour l'Église ? — Il prouve l'éloquence de la chaire.

En qui l'abbé Loysen sera-t-il différent des maris ordinaires ? — En ce qu'il sera le premier à s'écrier, en marchant à l'autel : Enfin, je vais donc cesser d'être père !

On nous envoie de Limoges cet extrait du programme des Folies-Limousines de dimanche dernier : UN CIEL SANS LUNE ou Mon âme est si triste comme la nuit, Nocturne à deux voix

Paroles de M. Adolphe ; musique de M. Charles ; chanté par M. Gustave et Mlle Elisa, dite la Perle du Limousin.

Il y a d'heureuses rencontres de noms. Vous avez lu le programme des fêtes de Berlin ?

Moi, j'y ai noté ce passage précieux : « Le 3, service divin pour les augustes visiteurs et selon les différentes religions ; puis, dîner au château de Babelsberg ; DE BABELSBERG !!! Pouvait-elle mieux être qualifiée cette entrevue des trois pseudo-amis ! »

M. Veullot jette aujourd'hui à la tête de l'ex-moine Hyacinthe le singulier argument que voici : « Co prend-on la déraison de cet homme qui, à quarante-cinq ans, abdique décidément le plus noble état, le plus bel habit, la plus noble servitude, c'est-à-dire la plus haute liberté que l'on puisse rêver en ce monde, et se met à marcher en long et en large dans le sacrilège et à pétrir de ses pieds les boues qui mément en enfer, pour le plaisir de s'assujettir au propriétaire et au boucher ! »

Comprend-on cela ? Comprenez-vous cela vous autres ?... logé, nourri, rien à faire, et il lâche tout ça !... Imbécile ! te voilà bien avancé maintenant ;

il faudra que tu paies ton boucher et ton propriétaire ! Bon Veullot se console, en songeant aux remords qui vont assaillir l'ex-moine au terme prochain. (Le Corsaire.)

Un mot de madame de Motteville, auquel les fêtes de Berlin ne laissent pas que de donner quelque à propos.

« Les victoires sont les délices des souverains, d'autant plus qu'ils en goûtent les plaisirs, sans partager l'infortune des particuliers. »

Fortement est de trop. Les souverains ne partagent à aucun degré l'infortune des particuliers.

A la correctionnelle : Le président. — Comment reconnaissez-vous votre mouchor ? Le plaignant. — A sa couleur, j'en ai plusieurs autres semblables. Le président. — Ce n'est pas une preuve, car j'en ai moi-même un dans ma poche, qui est exactement pareil. Le plaignant. — Ça ne m'étonne pas, on m'en a volé plusieurs.

M. Louis Veullot fulminait avant-hier, dans l'Univers, contre M. Hyacinthe Loysen, un de ces « engueulements » (c'est le mot technique), dont la tradition, perdue par les halles, se retrouve dans les sacristies. Au cours de sa harangue éjaculatoire, le pître de l'Univers « empoigne » celle qui doit devenir la compagne de M. Loysen, et il la compare à « un plat de gargote. »

Mondainement et littérairement, l'image est du goût le plus ignoble. Mais la caque sent toujours le hareng, et M. Veullot s'est laissé aller ici à un ressouvenir de jeunesse, s'il faut en croire un écrivain de même ordre moral, M. Eugène Jacquot (de Mirecourt), qui dans la biographie de M. Veullot, a écrit ceci : « François Veullot (le père du Vadé de l'Univers) chercha du travail à Bercy et madame Veullot, suivant son époux hors barrière, parvint à ouvrir une petite gargote aux environs de la rue appelée rue de Bourgogne. »

Tous les ouvriers de Bercy hantaient la gargote de la mère François qui se transformait tout à coup en une sorte de madame Grégoire.

« Elle trinqua gaiement au-dessus du comptoir de zinc avec les marinières de la gare, comprit à merveille le mot pour rire et ne s'offusqua point des grossières plaisanteries gourdronnées de ces messieurs. »

Il n'est certainement pas déshonorant que madame Veullot.

« Aux ouvriers du port ait donné la pâture. » mais ce souvenir d'enfance devrait rendre M. Louis Veullot moins dédaigneux pour les « plats de gargote, » car ce n'est pas, évidemment, avec une intention de galanterie qu'il a appliqué ce mot à une femme, dont, à la vérité, M. Loysen lui avait donné le mauvais exemple d'occuper le public. (La Cloche)

« Pendant la confrontation avec le cadavre, un ouvrier est sorti de la foule et, s'adressant au procureur en lui montrant l'un des individus confrontés, s'est écrié : — Je reconnais celui-là ; il m'a arrêté un soir que je me promenaux avec ma bonne amie. »

« Pendant le trajet des inculpés du lieu de crime à la prison, une foule immense s'était groupée sur leur passage, et au point de la citadelle il fallut renforcer les agents qui les escortaient. Ils sont rentrés à la maison d'arrêt à deux heures. »

« Sur la place du Concert, la foule les huait. Cuvelier, qui avait repris son sang-froid, saluait en souriant. »

« Dans la soirée, deux nouvelles arrestations ont été opérées ; à la dernière heure, on nous assure que l'un des inculpés aurait été remis en liberté. »

Voici le singulier testament d'un ivrogne : Un de ces jours derniers, des passent virent un homme franchir le parapet du Pont-au-Change et se précipiter dans la Seine. A leurs cris, des mariniers montés dans des bateaux s'élançèrent à la recherche de celui que les flots entraînaient. Ils ne ramènèrent qu'un cadavre, qui fut transporté à la Morgue. Étant inconnu, il était depuis quarante-huit heures étendu sur la troisième dalle de la lugubre vitrine, exposé à la vue du public, lorsqu'un sieur C..., commissaire médaillé, très-comma dans le quartier Saint-Honoré par le sobriquet de Père-Tonneau-d'Or, vint déclarer au greffe qu'il reconnaissait le défunt pour être le nommé Eugène B., garçon limonadier, âgé de 26 ans, duquel il avait reçu la lettre suivante l'instant même héritier.

« Père C... « Seul sur la terre, tous mes parents ayant passé l'arme à gauche, je n'ai plus un ami, c'est vous, père C... C'est pourquoi je vous fais mon héritier universel. Je ne possède que dix chemises, toutes neuves, mais elles sont chez ma blanchisseuse, à laquelle je dois une dizaine de francs. C'est rue Saint-Jacques ; j'ignore le numéro, mais c'est une boutique facile à trouver. En payant cette faible somme, mes chemises seront à vous. »

Lorsque vous recevrez cette lettre, je me serai noyé dans la Seine. C'est le dernier coup que je boirai, mais il sera fameux. »

Étant devenu par trop fatigué pour travailler, parce que je ne puis trop le croire, je préfère en finir avec un existence de nez. »

Ce sera un paineau de moins à Paris. Adieu, père C... Les renseignements pris par la police ont établi qu'en effet, cet infondu qui, avant la guerre, avait été employé par les plus importants cafetiers de Paris, ne trouvait plus à se placer à cause des habitudes d'ivrognerie qu'il avait contractées depuis environ deux ans.

On a dit que la reine Victoria, pour témoigner sa satisfaction à M. Stanley, à la suite de son voyage à la recherche de Livingstone, lui fait présent d'une tabatière, cadeau aussi utile que précieux si le journaliste voyageur ne prise pas — ce qui est assez vraisemblable.

Dans une circonstance analogue, l'empereur Alexandre fit un jour présent à un artiste d'une pipe. Mais quelle pipe !

On lit dans le Journal du Loiret : Un tragique accident est arrivé lundi dernier, entre les communes de Coulmiers et de Charsonville, près du hameau de Sainty, canton de Meung-sur-Loire.

lambeaux de chair grillée se détachaient à mesure qu'on voulait enlever les fragments des vêtements. C'était un affreux spectacle. La cinquième enfant, qui s'était assise sur le devant de la voiture, a été légèrement atteinte : elle n'a que les cheveux brûlés.

nant soit à domicile, soit dans les églises, 10 cent. par jour, soit par jour 5,000 fr., et par an. Ensemble, 598,500,000 » Total annuel des subventions budgétaires de l'Etat ou des communes, 80,000,000 » 678,500,000 fr.

CHEMINS DE FER DÉPARTS DES TRAINS PERRACHE Ligne de Paris par la Bourgogne Paris. — Omnibus, matin 5 10, 11. — Directs, 9 matin, 9 25, 8 soir.

Table with 2 columns: SORTES, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Laines, Ballots pesés.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES Bulletin du 9 Septembre 1872. Arrivages tous les jours MAISON DUCLOS (ancienne maison Biard) AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales...

ON DEMANDE un Bailleur de Fonds pour faciliter un inventeur. Profits partagés par moitié.

ON DEMANDE de bons Ouvriers bûtonniers pour la fabrication des chaises. S'adresser à M. MAQUELIN, à Nyon, près Genève, canton de Vaux (Suisse).

BRULURES Médaille d'Argent à l'Exposition Internationale du Havre. L'HUILE JOSEPH Spécifique contre les BRULURES.

ROB-SAVARESI DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES Maladies contagieuses.

35 Ans de Succès ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS. Avec quelque goutte de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse.

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DU PACIFIQUE Départ de Bordeaux le 1er et le 16 de chaque mois. RIO-JANEIRO, MONTEVIDEO, BUENOS-AYRES, VALPARAISO ET CALLAO.

L'ILLUSTRATION JOURNAL UNIVERSEL Bureaux : rue Richelieu, Paris. Abonnements pour Paris et les départements.

LES ZOUAVES A PARIS PENDANT LE SIÈGE (Souvenirs d'un Zouave) Par A. BALLUE. EN VENTE : A PARIS Chez ARMAND LECHEVALLIER, Editeur, 61, Rue Richelieu, 61.

COMPTOIR DU PETIT LYONNAIS MAISON REBOTTON RAFFRAICHISSEMENTS DE PREMIER CHOIX Eau de Seltz à discrétion 5, RUE PUIITS-GAILLOT, 5 LYON

INSTITUTION JAUFFROY PLACE ROYALE, 6, PARIS 21 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences.

Table of BOURSE DE PARIS - Lundi 9 Septembre 1872. Columns include RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, VALEURS AU COMPTANT, FONDS ÉTRANGERS, PRIMES ET REPORTS.

Table of BOURSE DE LYON - Mardi 10 Septembre (de 11 heures à midi 1/2). Columns include FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS, VALEURS DIVERSES, VALEURS ÉTRANGÈRES.